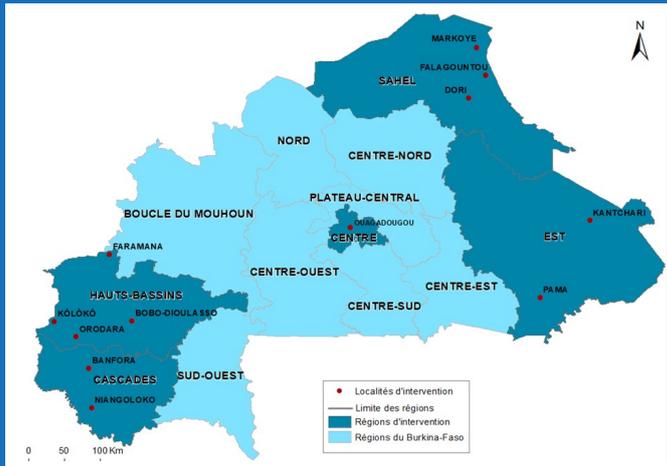


BURKINA FASO



Mouvements Mixtes En Afrique de l'Ouest



RAPPORT MENSUEL SUR LES FLUX MIGRATOIRES

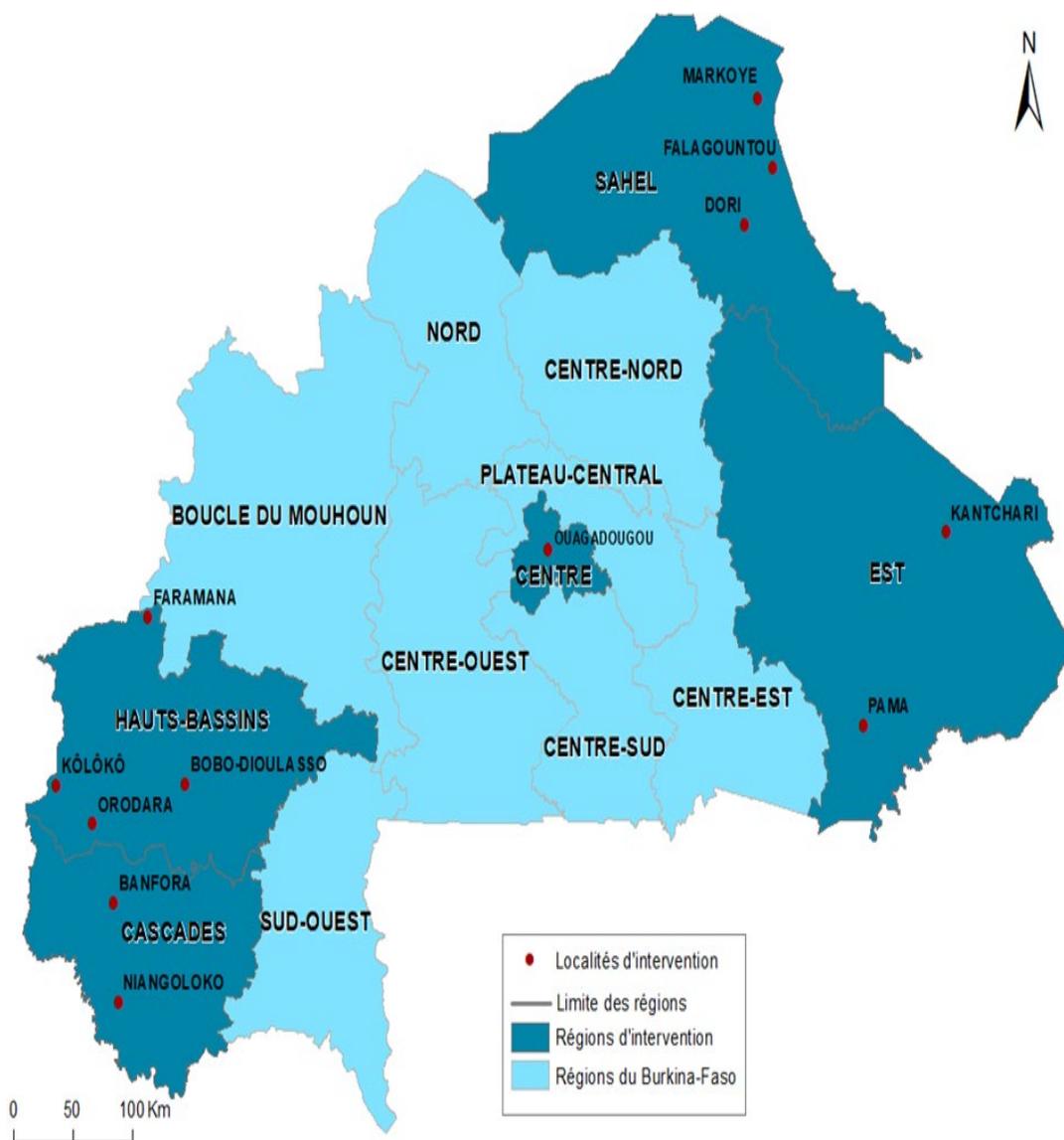
MIXTES

Août 2021

I. INTRODUCTION

Le présent rapport d'août 2021, fait état de la situation de mise en œuvre des activités relatives au monitoring des frontières dans le cadre du projet sur les flux migratoires mixtes dans les cinq régions couvertes, à savoir le Centre, les Cascades, le Sahel, les Hauts Bassins et l'Est.

Carte : Localités couvertes par Région d'intervention du CIAUD



La carte ci-dessus montre les communes qui ont été couvertes par le présent projet au cours du mois de juillet 2021 et qui a permis à nos équipes de collecter les données qui sont analysées dans le présent rapport. Il s'agit notamment des communes de :

- Markoye, Falangountou et Dori pour la Région du Sahel ;
- Kantchari et Pama pour la Région de l'Est ;
- Bobo-Dioulasso, Koloko et Faramana, Orodara pour la Région des Haut Bassins ;
- Banfora et Niangoloko, pour la Région des Cascades ; et
- Ouagadougou pour la Région du Centre.



Chiffres clés du rapport



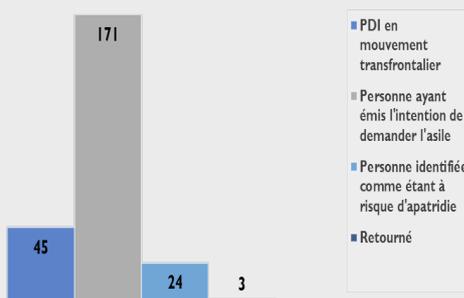
987 individus en mouvement en Août 2021

Contre

877 individus en mouvement en Juillet 2021



PERSONNES RELEVANT DU MANDAT HCR IDENTIFIEES



I. DEVELOPEMENTS MAJEURS

a. Faits saillants

Dans la Région de l'Est, il a été rapporté la présence d'hommes armés non identifiés le long des routes nationales menant aux pays voisins (Niger et Bénin). Par ailleurs, il a été signalé des cas d'enlèvements d'une jeune dame de nationalité Béninoise et de trois personnes de nationalité burkinabè dans la Commune de Matiacoali à environ 90 km de Fada, sur la route du Niger. Il s'agit de deux fonctionnaires, dont l'un a été relâché, ainsi que d'un agent de l'ONG Plan International. Cette situation a amené l'ONG Plan International à suspendre ses déplacements hors de la ville pour le moment.

Dans la région du Sahel, il a été enregistré 05 attaques des hommes armés non identifiés les 02, 04, 08, 10 et 23 Aout 2021 dans les localités de Tokabangou, Dagba, Salmossi, Gorgadji et Gorom Gorom localités situées dans les provinces de l'Ouadalan et du Seno. Ces attaques ont occasionné la perte en vie humaine d'une trentaine de militaires, civiles et Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP).

Par ailleurs, on a enregistré l'enlèvement d'une femme à Markoye et la multiplication des vols de bétails par ces hommes armés.

Il est important de noter que les frontières terrestres sont toujours fermées en raison de la COVID 19, ce qui a pour conséquence la restriction des mouvements des populations et le développement des voies de contournement par des passeurs clandestins. Des campagnes publicitaires sont également déployées dans le sens d'encourager les populations au vaccin de la Covid 19.

A cette situation sanitaire liée au COVID 19, s'ajoute des actions de prévention contre la grippe aviaire et le choléra.

II. ACTIVITES REALISEES DURANT LA PERIODE COUVERTE

2.1 Collecte et analyse des Données sur les mouvements mixtes

Pour une meilleure lecture des données, celles relatives aux personnes déplacées internes en mouvements transfrontaliers ont été analysés séparément des autres statuts pour chaque tendance.

2.1.1 Tendances globales

Au total, 987 chefs de ménages en mouvements mixtes ont été identifiés au cours de ce mois sous examen contre 877 au mois de juillet 2021, soit une augmentation de 11,15%. Ils sont composés de 1483 personnes migrantes (744 ménages), 1023 personnes potentielles demandeurs d'asile (171 ménages), 92 personnes à risque d'apatridie (24 ménages), 131 personnes déplacées internes (45 ménages) en mouvement transfrontalier et enfin de 19 personnes retournées (3 ménages).

La Région des Cascades a enregistré 30 personnes déplacées internes en mouvements transfrontaliers et 320 migrants. Dans la Région du Centre 310 personnes potentielles demandeurs d'asile (67 ménages), 14 migrants, et 02 personnes déplacées internes en mouvements transfrontaliers ont été identifiés.

Dans la Région de l'Est, 09 personnes à risque d'apatridie, 05 PDI en mouvements transfrontaliers et 117 migrants ont été identifiés dans les mouvements mixtes.

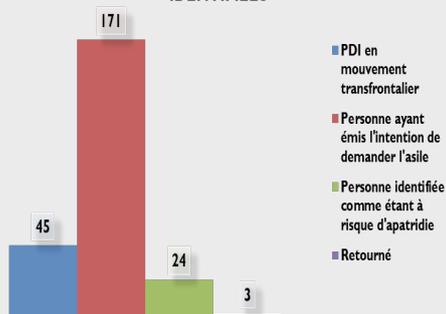
Pour la Région des Hauts Bassins, 176 personnes potentielles demandeurs d'asile (22 ménages), 04 PDI en mouvements transfrontaliers et 202 migrants ont été profilés.

Enfin, la Région du Sahel a enregistré 537 personnes potentielles demandeurs d'asile (82 ménages), 15 personnes à risques d'apatridie, 91 migrants, 04 personnes déplacées internes en mouvements transfrontaliers, et 03 retournés. Globalement, les potentiels demandeurs d'asile au mois d'août 2021 ont atteint un nombre total 1023 personnes.

A la lecture croisée des deux graphiques, nous remarquons qu'au niveau des potentiels demandeurs d'asile, 1023 personnes potentielles demandeurs (171 ménages) ont été identifiées dans le système.

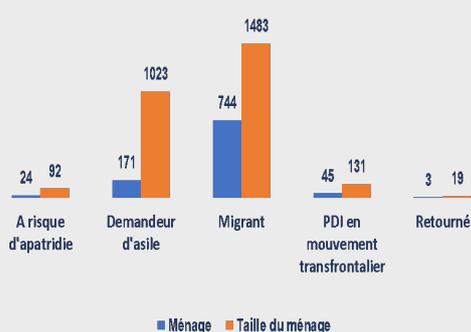
Les migrants profilés pendant la période sous rapport sont au nombre de 744 personnes, soit 75,38% du total des personnes profilés. Les demandeurs d'asile composés de 171 ménages avec une taille de ménage globale de 1023, représentent 17,32% de la population enregistrée. Les PDI en mouvements transfrontaliers sont au nombre de 45 (04,55%), les personnes à risque d'apatridie sont au nombre de 24 (02,43%), et enfin 03 retournés (00,30%) enregistrés dans les flux.

PERSONNES RELEVANT DU MANDAT HCR IDENTIFIEES

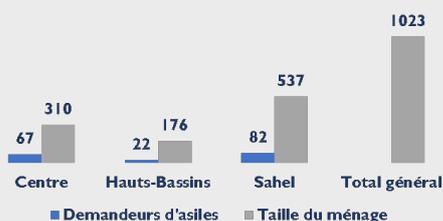


Graphique 1

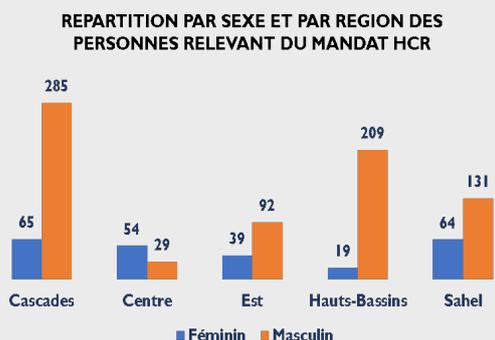
NOMBRE DE MENAGE ET TAILLE EN MOUVEMENT



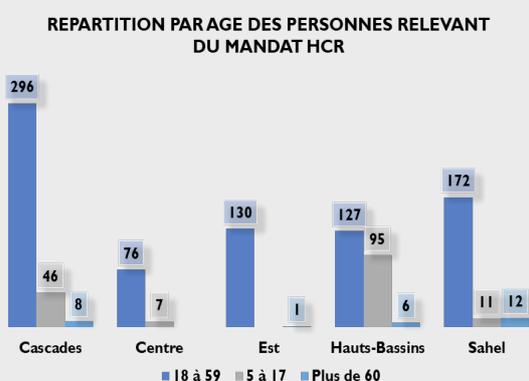
TENDANCES DES POTENTIELS DEMANDEURS D'ASILE



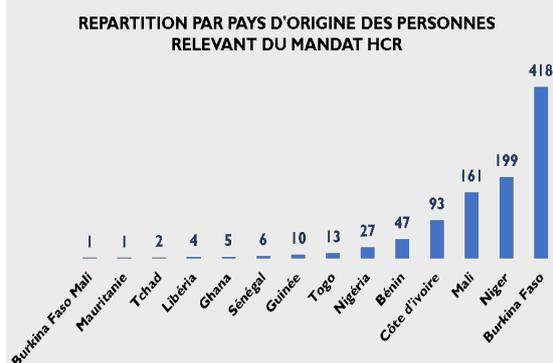
Graphique 2



Graphique 3



Graphique 4



2.1.2 Tendances par sexe

Les personnes de sexe masculin représentent 75,58% des personnes profilées contre 24,42% pour les personnes de sexe féminin. De manière générale, la principale raison de déplacements avancée par les hommes est liée à la recherche de la sécurité et du mieux-vivre pour leurs familles.

On relève toutefois que dans la région du centre, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Cette situation s'explique par le fait que la majorité des demandeurs d'asile profilés dans cette zone étaient des femmes.

3. Tendances par âge

A la lecture du graphique ci-dessous, la tranche d'âge de 18 à 59 ans constitue la majorité des personnes profilées, soit 81,15%. Il s'agit pour la majorité, de migrants à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail. Ensuite la tranche d'âge de 05 à 17 ans qui compte 159 (16,10%) personnes, contre 146 identifiées le mois de juillet. Ce nombre de plus en plus élevé des mineurs, s'explique toujours par la volonté d'aller au Mali pour travailler dans les mines d'or ou en Côte d'Ivoire pour travailler dans les plantations. Enfin, celles ayant 60 ans et plus identifiées sont au nombre de 27, soit 02,73%. Leur nombre ne connaît pas de grand changement car il s'agit de personnes âgées plus sensibles aux risques inhérents aux mouvements mixtes.

4. Tendances par pays d'origine

Les personnes en mouvement identifiées pendant ce mois sous examen sont majoritairement de nationalité burkinabè (418). Ensuite viennent les nigériens (199), les maliens (161), les ivoiriens (93), les béninois (47), les nigérians (27), les togolais (13), les guinéens (10), les sénégalais (6), les ghanéens (5), les libériens (4), les tchadiens (2) et respectivement un mauritanien et un burkinabè-malien. Les burkinabè représentent près de la moitié du chiffre total, soit 418 personnes. Leurs mouvements se font vers la Côte d'Ivoire et sont liés pour certains à la situation sécuritaire. Les informations sur les possibilités de demander l'asile dans les pays d'accueil seront portées à la connaissance de ces personnes en mouvements.

On relève toutefois que le motif économique est la cause majeure de déplacement des Burkinabè vers les pays voisins. Les PDI en mouvements transfrontaliers évoquent majoritairement des raisons liées aux attaques et menaces dans leurs zones d'accueil.

Pour les mouvements des personnes de nationalité Nigérienne qui viennent en deuxième position (199 nigériens), cela est lié en majorité aux attaques des groupes armés et autres violences ayant cours dans les zones du Niger frontalières avec le Burkina Faso.

Les personnes de nationalité malienne identifiées dans les flux migratoires mixtes évoquent essentiellement des raisons liées à l'insécurité et sont de

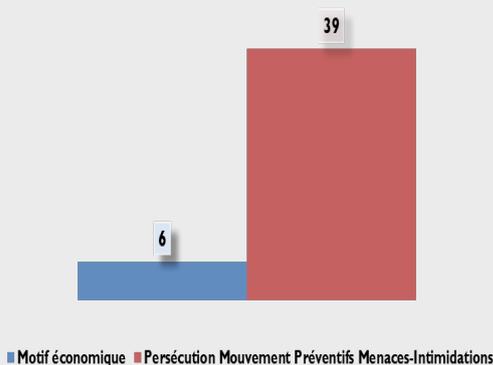
Graphique 5.1 : Ce graphique ne prend pas en compte les PDIs

RAISONS DU DEPLACEMENT DES PERSONNES RELEVANT DU MANDAT HCR

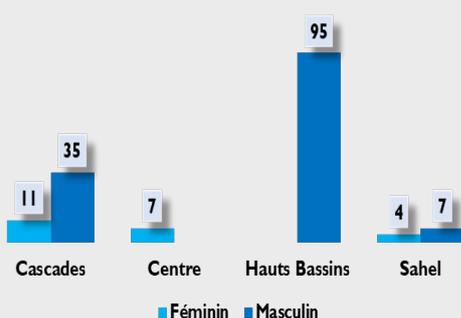


Graphique 5.2 : Pour les personnes déplacées en mouvements transfrontaliers

PERSONNES DEPLACEES INTERNES



REPARTITION PAR SEXE ET PAR REGION DES ENFANTS IDENTIFIES EN FLUX MIGRATOIRE MIXTE



potentiels demandeurs d'asile pour la majorité, à la recherche de protection Internationale.

Enfin viennent les Ivoiriens, les Béninois, les Nigériens, les Togolais, les sénégalais les Guinéens, les libériens, les tchadiens, le mauritanien et le burkinabè-malien qui se déplacent pour des raisons économiques. Malgré la fermeture officielle des frontières due au contexte sécuritaire lié à la Covid 19, ces migrants économiques utilisent des voies de contournement (à l'aide des passeurs) pour éviter les entrées officielles.

5. Raisons du voyage

Le graphique ci-dessus révèle qu'au cours de ce mois d'août, tout comme le mois passé, le motif le plus dominant avancé par les personnes dans les mouvements mixtes est le motif économique, soit 699 personnes. Les attaques par les milices, conflits armés, et violences généralisées ont poussé 140 personnes à se déplacer ; sans oublier les conflits religieux, les persécutions et violations de droits humains pour lesquels 44 personnes ont quitté leur lieu de résidence habituel. En plus de ces motifs, suivent ceux d'ordre familial (33), étudiantin, de santé, divergences politiques, etc. toutes ces personnes ont quitté leurs pays pour le Burkina (pour les demandeurs d'asile), ou sont en transit vers d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, la Lybie, ou l'Europe.

Ainsi, on compte 171 ménages de potentiels demandeurs d'asile composés de 100 ménages maliens, 69 nigériens, un nigérian et un tchadien. Les raisons de départ de ces demandeurs d'asile sont les attaques par les milices, intolérance liée aux menaces d'ordre religieuses ou ethniques, les conflits armés et violences généralisées, persécutions et violations des droits humains.

On note au total 45 (Graphique 5.2) personnes déplacées internes en mouvements transfrontaliers vers la Côte d'Ivoire pour les raisons de persécutions, menaces et intimidations, ou en mouvements préventifs. Ces motifs ont poussé 39 PDIs à quitter le territoire burkinabè vers la Côte d'Ivoire. Toujours vers la même destination, 06 PDIs sont en mouvements transfrontaliers pour raison économique.

6. Tendances au niveau des enfants

Le graphique ci-dessous nous fait le point de la situation des enfants identifiés dans chaque Région dans les mouvements mixtes. Dans la Région des Cascades, 35 mineurs de sexe masculin contre 11 de sexe féminin ont été identifiés ; dans le Centre, 07 filles ; dans les Hauts Bassins, 95 garçons, dans le Sahel, 07 garçons contre 04 filles.

159 enfants composés de 137 garçons et 22 filles ont été identifiés pendant la période sous revue, représentant 16.10% personnes profilées. Les enfants en mouvement le font principalement pour des raisons économiques. Ces derniers sont notamment en partance pour les pays voisins comme le Mali et la Côte d'Ivoire soit pour travailler dans des mines artisanales ou dans les plantations.

III. REFERENCEMENT



Au cours du mois d'août 2021,

- Sur 171 ménages de potentiels demandeurs identifiés avec une taille du ménage de 1023 personnes, 60 ont été référés à la CONAREF dans la région du Centre. Dans les Hauts Bassins, les demandeurs d'asile identifiés ont été référés aux services de la CONAREF, qui se sont déplacés sur leur site à Bobo Dioulasso. Il s'agit de 22 ménages de 176 personnes. La procédure d'enregistrement de ces derniers a été déclenchée. Pour le Sahel, 82 ménages de 537 personnes n'ont pas pu être référés à la CONAREF Dori pour des raisons d'ordre administratif. Des plaidoyers sont toujours en cours pour faciliter d'une part les services de la CONAREF au vu de la distance (CONAREF Dori) et des sensibilisations sont faites de manière régulière pour rassurer les demandeurs d'asile de faire le déplacement sans crainte et ainsi se faire assister.
- Un (01) migrant vulnérable a été référé à la croix Rouge dans la Région du Centre. Ce migrant sénégalais relève du mandat de l'OIM, mais suite à une demande d'arrêt momentané des retours de sénégalais, l'OIM n'a pas sur le moment pu le prendre en charge. Ceci explique son référencement à la croix rouge qui a été d'une assistance pour notre migrant qui est aujourd'hui parmi les siens.
- Quatre (04) mineurs interceptés à Koloko par le CIAUD avec le soutien de la police des frontières ont été référés à l'Action Sociale, qui les a logés dans les familles d'accueil le temps de préparer leur retour en famille.
- Quatre (04) mineurs interceptés à Faramana ont été référés à l'Action Sociale de Faramana, qui les a placés dans trois familles d'accueil le temps qu'ils rejoignent leurs familles d'origine.





IV. RISQUES LIÉS AU DÉPLACEMENT

De manière générale, tout déplacement de personnes dans le contexte des flux migratoires mixtes comporte des risques considérables. En effet, le premier risque est lié à la situation des mineurs (05 à 17 ans) exposés à la traite ou au déplacement forcé pour des travaux miniers ou champêtres, ou de leur âge élevé (plus de 60 ans) exposé aux risques de maladies. De plus, les rackets ou tracasseries routières sont devenus monnaie courante, généralement commises par les FDS au préjudice des voyageurs au niveau des postes de contrôle. Cela s'explique également par la fermeture officielle des frontières.

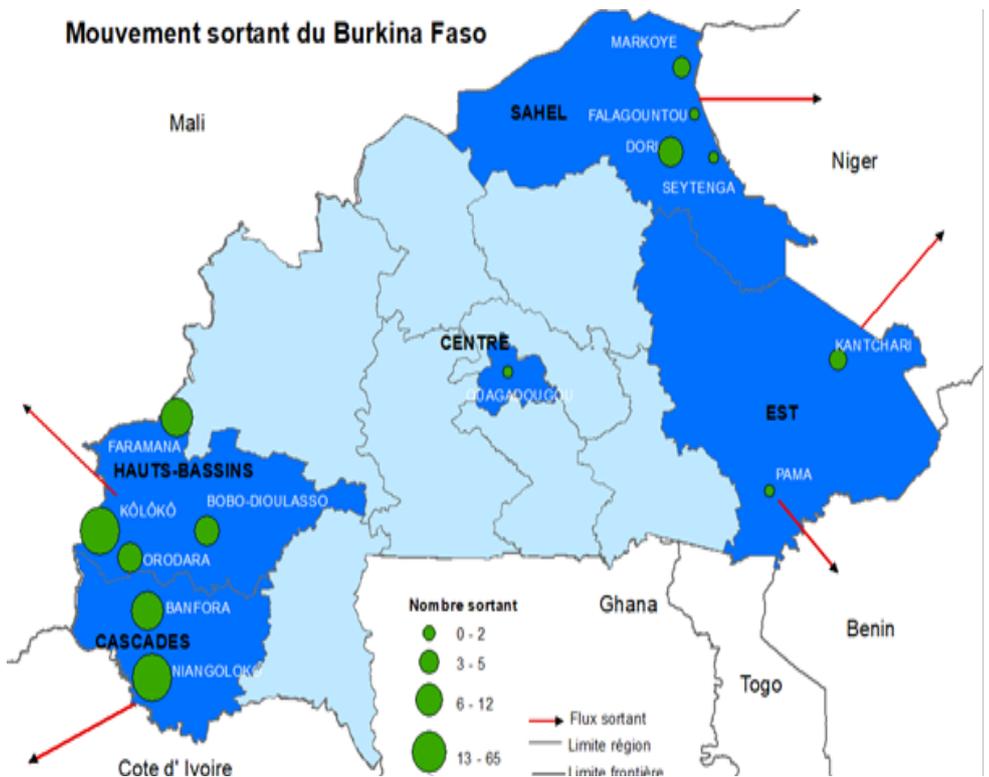
V. LES AXES DE VOYAGE



Axes de voyage en rapport avec le Flux sortant

Voir les cartes ci-dessous

RAISONS DU DÉPLACEMENT DES PERSONNES RELEVANT DU MANDAT HCR



A la lecture de la carte ci-dessus, on note 385 flux sortants, y compris les PDIs en mouvements transfrontaliers qui sont au nombre de 45. Comparativement au mois précédent, ce chiffre, légèrement à la baisse, était de 432 dont 51 PDIs.



Axes de voyage en rapport avec les Flux entrants



En termes de mouvements entrants au Burkina Faso au cours de ce mois sous examen, la carte ci-dessus nous révèle que 2116 personnes (602 ménages) se sont rendus au Burkina, soit en transit vers d'autres pays, soit pour demander l'asile au Burkina. Les demandeurs d'asile ont été pris en compte dans les mouvements entrants en termes de ménages.

VI. AUTRES INTERVENTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN MOUVEMENT

6.1. Assistance aux PBS

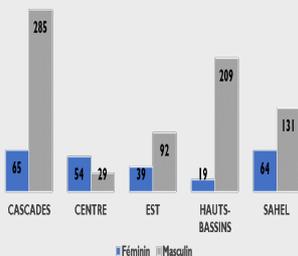
Assistance apportée dans les Cascades, à des voyageurs vulnérables notamment en termes d'orientation, d'appui conseils et autres afin de permettre à des migrants d'arriver à destination dans de meilleures conditions.

Il est nécessaire ici de noter que toutes les équipes sont dans le processus d'évaluation des besoins pour mieux appréhender l'assistance aux PBS. La première étape étant d'identifier les vulnérables ainsi que leurs besoins, les assistances pourront commencer sans aucune ambiguïté dans la semaine du 21 septembre 2021 et cela se fera ressentir dans nos prochaines notes et rapports.

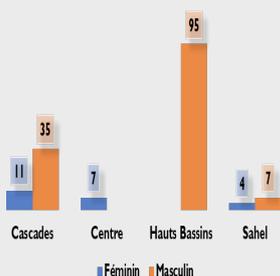
6.2. Déploiement des staffs du projet

L'équipe des moniteurs du projet est déployée dans les zones couvertes tel que le mentionne la cartographie ci-dessus

REPARTITION PAR SEXE ET PAR REGION DES PERSONNES RELEVANT DU MANDAT HCR



REPARTITION PAR SEXE ET PAR REGION DES ENFANTS IDENTIFIES EN FLUX MIGRATOIRE MIXTE



6.3. Rencontres et autres actions dans le cadre des activités du CIAUD



- ✓ Session de renforcement des capacités des Autorités Centrales, sur la protection internationale dans le contexte des mouvements mixtes, du 03 au 04 août 2021, à Ouagadougou ;
- ✓ Participation à l'atelier de partage de bonnes pratiques et recommandations pour l'assistance et la protection des migrants en transit du 17 au 19 août 2021, organisé par l'OIM ;
- ✓ Atelier de renforcement des capacités des autorités administratives, politiques et civiles, des FDS et des représentants des Comités Villageois pour le Développement (CVD) sur la protection internationale et le monitoring des mouvements mixtes à Bobo-Dioulasso, le 24 août 2021 ;
- ✓ Une rencontre de sensibilisation et de présentation du projet de monitoring des mouvements mixtes a eu lieu à Faramana et a rassemblé les acteurs de la gare et des passeurs (certes réticents, mais identifiés grâce aux réseautages des transporteurs) de la commune ;
- ✓ Session de renforcement des capacités des acteurs de la région des Cascades présents le long des frontières (autorité civile, FDS...) sur la protection internationale dans le contexte des mouvements mixtes, le 27 août 2021.

6.4. Activités de sensibilisation

Plusieurs activités de sensibilisations ont été organisées dans les Régions du Centre, des Hauts Bassins, des Cascades, de l'Est et du Sahel. En effet, pour la région de l'Est, la sensibilisation a eu lieu à Pama en date du 23 août 2021 ; pour la région des Cascades, à Banfora à la Gare de Mangodora, le 02 août 2021, à Kossara, le 25 août 2021 et à Nafora, le 26 août 2021 ; dans la région des Hauts Bassins, la sensibilisation a eu lieu à Faramana en date du 04 et du 19 août 2021 ; pour la région du Sahel les sensibilisations ont lieu à Markoye aux secteurs 1 et 3, le 1er et le 03 août 2021, le 02, le 12, le 17, le 23 et le 30 août 2021 ; à Falangountou, le 06, le 13, le 18, le 19, le 20, le 24, le 25 et le 31 août 2021 ; à Dori à Zamalafia, Torody et Petit Paris, le 02, le 06, le 13 et le 18 août 2021 et enfin à Seytenga au secteur 1, le 26 et 31 août 2021.

Les thèmes abordés sont:

- Le rôle du moniteur des mouvements mixtes ;
- Sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière ;
- Sensibilisation sur la Cohésion sociale.

D'autres thématiques seront abordées, y compris la Covid-19.

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
5 à 17 ans	9	13	22
18 à 59 ans	310	264	574
60 et plus	20	17	37
Total	339	294	633

Cette désagrégation se fait au cours du mois (de manière quotidienne), ressort dans les rapports hebdomadaire synthèse et se font dans des Ménages de PDIs, aux frontières du Mali et du Niger pour les demandeurs d'asile et marchés dans le sahel ; les gares, sites douaniers et tous les autres sites de profilage dans les autres régions (Centre, Hauts Bassins, Cascades et Est).

6.5. Plaidoyer

Pour ce mois d'août 2021, nos actions de plaidoyer ont tourné autour de référencement des potentiels demandeurs d'asile de la région du Sahel. En effet, d'après la CONAREF Dori, sa compétence de traitement des dossiers se limite spécifiquement aux maliens du Nord et non pas les autres personnes qui souhaiterait demander l'asile au Burkina Faso. Nous avons demandé au HCR Dori d'explorer avec la CONAREF OUAGA les possibilités de donner le mandat à la CONAREF Dori afin que son personnel arrive à prendre les dossiers des potentiels demandeurs d'asile identifiés dans les mouvements mixtes à travers la région du Sahel.

COVID-19

Au 31 août 2021, il est enregistré au Burkina Faso, 21 nouveaux cas confirmés de Covid 19 (13 à Ouagadougou et 06 à Bobo Dioulasso et 02 à Tenkodogo). On dénombre 13 798 cas confirmés depuis le 09 mars 2020, dont 5 135 femmes et 8 663 hommes. 118 019 personnes vaccinées au Burkina.

L'impact de la COVID 19 sur les flux migratoires, demeure significatif, avec la fermeture des frontières qui occasionne une restriction des mouvements de populations. Cela entraîne la création de voies de contournement. Ces voies étant dénuées de tout contrôle des autorités chargées de la protection, elles constituent des points dangereux pour les moniteurs d'une part, et constituent des lieux par lesquels passent le plus grand nombre de migrants dans les migrations mixtes d'autre part. Une cartographie des voies de contournement est en cours de réalisation. Des échanges avec les acteurs au niveau des frontières ont été entamés pour faire ressortir l'impact réel de la fermeture des frontières et si possible les voies de contournement.

Impact du COVID 19 sur l'accès au territoire et à l'asile des mouvements mixtes

VII. DEFIS/GAPS RENCONTRES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE :

Les principales difficultés rencontrées au cours de ce mois d'activités se résument comme suit :

- Les pluies incessantes du mois d'août, qui ont constitué un frein aux déplacements des voyageurs et aux sorties des moniteurs sur les sites exposés avec leurs engins aux tempêtes, averses, foudres, etc. ;
- Le défi sécuritaire et sanitaire au vu de l'actualité du pays ;
- Prise en charge par le bureau de la CONAREF Dori des dossiers des potentiels demandeurs d'asile.

VIII. RECOMMANDATIONS :

Au terme de ce mois de travail, les recommandations formulées sont :

Régions/ Provinces	Localités	Objet	Destinataire	Mise en œuvre (Ex urgent ou Non)	Commentaires
Sahel	Dori	Permettre aux potentiels demandeurs d'asile identifiés au processus demande d'asile	CONAREF	Urgent	Plaidoyer en cours
Cascades Hauts Bassins		Poursuivre la signature des conventions avec la mairie ou autres structures, en mettant à leur disposition des moyens pour prendre en charge le retour ou l'hébergement des mineurs interceptés, le temps de trouver une solution à leur situation, puis collaborer avec la police pour qu'elle ne laisse plus passer les mineurs en situation de mobilité pour	HCR Mairie CONAREF MFSNFAH Structures étatiques habilitées.	Urgent	En cours, premières ébauches bientôt.
Centre Hauts Bassins Et Sahel principalement	Ouagadougou Bobo Dioulasso Markoye Falangountou	Assister les demandeurs d'asile en vivres et non vivres et fournir un appui psychologique pour les demandeurs d'asiles	CIAU D	En cours	Evaluation des besoins
Centre	Ouagadougou	Faciliter la carburation des motos	HCR	Urgent	Les moniteurs font des distances qui épuisent leurs carburants, la solution de carte sera bienvenue avec fourniture de toutes les pièces comptables s'y affaissant.



IX. ACTIVITES MAJEURES PREVUES :

Dans le cadre de la poursuite de nos activités et d'une meilleure atteinte de nos objectifs, les grandes lignes qui seront abordées au cours du mois d'août sont les suivantes :

- ✓ Poursuite de l'identification des personnes se trouvant en mouvements mixtes dans les zones d'intervention couvertes par le projet ;
- ✓ Session de renforcement des capacités des Autorités Centrales
- ✓ Session de renforcement des capacités des FDS ;
- ✓ Référencement vers des services appropriés ;
- ✓ Poursuite des sensibilisations ;
- ✓ Mise en œuvre du projet de soutien de 100 jeunes sous mandat du HCR dans l'exécution de leurs projets ou activités au Burkina Faso, à hauteur de 50 millions ;
- ✓ Assistance aux PBS identifiés dans les flux mixtes ;
- ✓ Identifier les voies de contournement des personnes en mouvement ;
- ✓ Evaluation des besoins de réhabilitation des points d'écoutes.